



Le trait d'Union



Document militant d'information syndicale n°16

Quand le personnel maritime fait mouvement !

L'analyse de la participation à un mouvement de grève est en soit un acte militant que les organisations syndicales se doivent d'accomplir pour tirer enseignement et prolonger l'action. Le résultat brut est informatif et porteur de sens. L'ampleur de la mobilisation renseigne sur le niveau général d'exaspération des personnels tandis que la composition par service illustre la capacité syndicale à s'adresser aux différentes catégories de personnels.

Avec un résultat global de près de 60 % et une mobilisation de + 80 % dans les services techniques, cette journée de grève est à marquer dans les annales.

Elle traduit un « ras le bol généralisé » et exprime de profondes attentes de changement.

Ce mouvement est une victoire :

- Victoire pour l'unité syndicale d'abord.
- Victoire du collectif sur l'individualisme ensuite. Individualisme dans lequel le système veut nous inscrire pour mieux nous diviser et nous instrumentaliser au moyen de primes au mérite, à la performance ou autre NBI.
- Victoire pour la prise de conscience enfin, par l'émergence d'une force collective, par l'appropriation individuelle de la problématique générale. Sentiment d'unité et d'appartenance à un groupe, de participer à une cause commune. Constat que dans l'action une transformation s'opère.

Hier isolés, individuellement contraints de faire face seul(e) à la surcharge de travail, à la complexification des tâches et à l'absence de soutien de l'encadrement, nous nous sommes retrouvés dans l'action pour dire ensemble notre refus individuel de continuer ainsi et exprimer collectivement notre volonté d'en finir.

Quelque chose à changé ce 23 février, rien ne sera jamais plus comme avant.

L'administration le sait, elle le craint.

Elle mesure aujourd'hui qu'elle a été trop loin et que le ressort est cassé.

Sous les ors de la république, au ministère, au cabinet, en administration centrale, à l'heure qu'il est, les « importants » font les comptes et mesurent leurs marges de manoeuvre.

Les jeux sont faits, rien ne va plus.

Depuis des années nous demandons à être entendus sur les conditions de travail, les possibilités de progression de carrière, la reconnaissance des missions administratives et la prise en compte de la pénibilité et des risques. Nous réclamons l'inscription de vraies filières techniques avec des statuts conformes et des traitements adaptés. Nous voulons des conditions de travail dignes et légales.

Nous avons été traités avec mépris par une direction qui se croyait tout permis : obligation au travail de nuit, le week-end ou en horaires décalées sans base légale ni bonification. Visite de navires bourrés d'amiante sans moyen de protection pour les agents. Dépassement des normes internationales de durée de travail. Surcharge des services administratifs sans accompagnement ni formation aux nouveaux logiciels. Suppression du service actif sans autre forme de procès ni compensations statutaire ou indemnitaire.

Cette administration n'a rien voulu lâcher malgré les offres de dialogue et les propositions de la CGT. Elle a contraint les agents à la révolte. Maintenant que démonstration est faite, il va falloir payer ce qui est dû.

Rien ne sera jamais plus comme avant.

Le service public de la mer n'est assuré que grâce à la bonne volonté des agents qui, dans leurs tâches quotidiennes, vont très au delà de ce pour quoi ils sont payés. Que ce comportement individuel volontaire cesse, que chacun reste dans la légalité, que le petit plus que chacun a cœur de mettre à l'ouvrage sur son temps de repos, de repas ou de congé, ne soit plus assuré et tout le système se bloque.

**La CGT le dit et l'écrit depuis des années :
Les Affaires Maritimes n'ont pas les moyens de leur ambition.**

N'en déplaise aux « gardiens du temple » autoproclamés qui surnagent et mènent carrière dans leurs beaux uniformes sans jamais regarder les agents qui rament en soute, **la vraie valeur du service public de la mer, ce sont les soutiers qui l'incarnent par leur travail laborieux, performant et efficace.**

Les agents peuvent se passer de la parade et du décorum, ils connaissent leur boulot. L'encadrement ne peut pas se passer de la compétence des agents. Dès leur sortie d'école, ils sont maternés, nourris et instruits par des agents consciencieux. De temps à autre, pour apaiser leur conscience de piller le savoir des agents sans rien donner en retour, ils distribuent l'aumône au travers de quelques primes ou gratifications.

Charité bien comprise, ça leur coûte peu et ça divise les agents. Division consciente, orchestrée, organisée méthodiquement pour empêcher chacun de faire valoir ses intérêts et ses droits.

C'est la division qui a garanti la survie des « coucous » des Affaires Maritimes. Tandis que les agents se jalouaient pour quelques miettes et trimaient sans repos, « les belles personnes » pouvaient aller présenter à Bercy la kyrielle de missions accomplies à un prix défiant toute concurrence.

Ainsi les Affaires Maritimes ont hérité de toujours plus de travail sans pour autant que les moyens suivent. Il est temps de mettre un terme à tout cela.

Dans ses documents de mobilisation pour l'action du 23 février, la CGT a clairement évoqué qu'il s'y ajouterait des actions de résistance dans les services techniques. **Aujourd'hui, la CGT constate que les conditions sont réunies pour déployer un plan d'action et de résistance de grande envergure que nous allons proposer à nos partenaires de l'intersyndicale.**

La philosophie qui animera ces actions sera porteuse de symbole. Nous allons faire méthodiquement la démonstration du manque de moyen des Affaires Maritimes et d'absence de bases légales pour assurer les missions.

**Faute d'avoir pu convaincre le ministère qu'il fallait négocier,
nous allons le contraindre à donner satisfaction aux agents.**

Les actions passées et notamment celle menée par les cultures marines l'an passé ont été riches d'enseignements. Nous savons désormais que nous ne pouvons pas faire confiance à l'administration et que le ministère ne respecte pas sa parole.

L'initiative est donc maintenant au politique. Les revendications sont claires et de nature à rétablir la justice, domaine dans lequel il n'est pas permis de transiger, la CGT est bien décidée à soutenir les agents pour le rétablissement de leur qualité de travail, la reconnaissance de leurs compétences et l'assurance d'un déroulé de carrière pour garantir l'armement des services par un personnel civil compétant, dévoué et reconnu.

**Il nous faudra plus que des promesses et, compte tenu du passif,
nous ne signerons pas de demies mesures.**